

ORIENTATION INFO

La Lettre de l'orientation

Juin 2026

Bonjour à tous,

Au sommaire de ce deuxième numéro :

- *Des témoignages d'élèves ayant participé au Forum des Métiers organisé par l'Apel*
- *Un point sur la réforme des études de médecine, prévue pour la rentrée 2027*
- *Un point sur la réforme d'accès aux concours de professeurs des écoles et du secondaire*
- *Un dossier pour préparer un éventuel départ pour des études à l'étranger*

Bonne lecture !

Sylvie Toudoire et Stéphanie Berterottière – responsables orientation

Bilan du Forum des métiers organisé par l'Apel en mars dernier :

Madame Vinet (Apel) : « *Une quarantaine de parents ont répondu présents pour partager leur parcours professionnel. Les pôles Ingénierie et Droit ont suscité un intérêt marqué, tandis que l'attrait pour les carrières artistiques s'est confirmé — cohérent avec les parcours proposés à Sainte-Geneviève. Du côté des intervenants, l'envie de transmettre était palpable : revenir sur son propre parcours pour éclairer celui des élèves a visiblement été vécu comme une expérience sincère et énergisante.* »

Basile, 3C : « *Les intervenants qui parlaient des sciences étaient très chaleureux et nous ont donné des petits livrets présentant les métiers, que j'ai bien sûr gardés. La séance était très complète et c'était très agréable.* »

Antoine, 3A : « *Personnellement j'ai apprécié ce forum, il m'a appris de nombreuses choses sur le droit et la gestion d'entreprise mais aussi sur le monde de l'entreprise. Par exemple j'ai beaucoup appris sur le droit, j'ai découvert des professions qui m'étaient inconnues. Les parents d'élèves étaient à l'écoute et prenaient le temps de répondre aux questions.* »

Lylou, 3A : « *Lors de ce forum des métiers j'ai pu faire plusieurs tables dont Création artistique : design, mode, musique et Audiovisuel & spectacle vivant.*

La présentation du métier de directeur artistique m'a beaucoup inspirée alors que j'hésitais entre le domaine du cinéma et l'audiovisuel ou le domaine de la mode. Cela m'a permis de mieux savoir ce que j'allais faire plus tard et dans quel parcours m'engager pour y parvenir. J'ai bien aimé toutes les facettes du métier de directeur artistique et toutes ses possibilités. Je me suis alors renseignée sur les métiers de la mode suite à ce forum. »

Sacha, 3A : « *Personnellement j'ai vraiment apprécié cette activité et cela m'a appris beaucoup de chose sur les domaines qui m'intéressent. Par exemple la gestion d'entreprise, alors que j'ignorais complètement cette profession. Les parents d'élèves étaient à l'écoute et passionnés par leur métiers. »*

Adem, 3A : « *Ça s'est très bien passé et l'intervention pour le droit m'a le plus ébloui. »*

Marceau, 3C : « *J'ai bien aimé la session sur les auto-entrepreneurs, je trouve cela amusant comme mode de fonctionnement. »*

Hélène, 2nde1 : « *J'ai beaucoup apprécié le forum des métiers, notamment le fait de pouvoir choisir les interventions à l'avance. Cela permettait de réfléchir à quelques questions avant la matinée et d'être plus impliqué pendant les échanges. »*

Alix, 2nde4 : « *Concernant le forum des métiers, les nombreux choix des secteurs proposés nous permettait de découvrir un panel de métiers, tous différents et parfois peu connus. »*

Réforme des études de santé : ce qui va changer à partir de la rentrée 2027

Le Gouvernement annonce une réforme majeure de la première année d'accès aux études de santé. Celle-ci sera applicable à la rentrée 2027. Ce nouveau dispositif remplace le système PASS/LAS par un modèle harmonisé au niveau national. Cette réforme a pour but de simplifier les parcours et de garantir plus d'équité entre les étudiants.

Concrètement, la réforme prévoit, dès la rentrée 2027, **la fin des deux voies PASS et LAS**, difficile à comprendre pour les étudiants et leur famille par son manque de lisibilité. Tous les étudiants suivront **une même première année** (programme plus lisible et mieux équilibré), harmonisée au niveau national. Le nom de ce cursus unique n'a pas encore été choisi. L'ensemble des filières santé - médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie, kinésithérapie (MMOPK) - est concerné par la réforme.

Cette première année sera divisée en 3 blocs d'enseignement :

- bloc santé (24 à 30 ECTS*) : connaissances scientifiques fondamentales communes aux 5 filières MMOPK. Programme allégé, recentré sur l'essentiel ;
- bloc disciplinaire (24 à 30 ECTS*) : enseignements d'une mention de licence contributive (biologie, droit, sciences humaines, soins infirmiers, etc.) ;

- bloc transversal (6 à 12 ECTS*) : compétences psycho-sociales, communication, éthique, sciences humaines et sociales.

* ECTS : European Credit Transfert System. Les études (licence, master, doctorat) sont organisées en unités de mesure commune dans l'enseignement supérieur en Europe, qui, une fois obtenues, donnent lieu à l'attribution de points appelés ECTS.

De nouvelles modalités de sélection

Pour accéder aux filières MMOPK, la nouvelle réforme met en place les modalités suivantes :

- **la possibilité de redoubler** ;
- la possibilité de candidater en fin de première année et en fin de deuxième année de licence ;
- il faudra valider obligatoirement les blocs « santé » et « disciplinaire » ($\geq 10/20$ chacun) ;
- le classement sera **fondé sur l'ensemble du parcours académique** (performances obtenues tout au long du cursus) et pas sur un seul examen ou un concours final ;
- les épreuves orales seront encouragées selon les organisations de chaque université.

Pour les étudiants qui commencent leurs études de santé en septembre 2026, une transition sera opérée à la rentrée suivante vers le nouveau programme.

Outre l'accès via Parcoursup, il y aura désormais de nouvelles modalités d'accès aux études de santé, notamment par des passerelles :

- passerelle élargie pour les titulaires d'une licence complète afin de favoriser les vocations tardives ;
- renforcement des passerelles paramédicales : pour les professionnels ayant validé 3 ans de cursus.

Une expérimentation pour l'accès aux études de pharmacie est mise en place. Des places réservées dans un cadre optionnel, limité et expérimental pour les étudiants souhaitant s'orienter exclusivement vers cette filière.

Réforme des conditions d'accès aux concours d'enseignants :

Les nouveaux concours sont désormais accessibles à bac+3.

Depuis la session 2026, plusieurs concours de recrutement sont ouverts aux étudiants de 3^{ème} année de Licence :

- Le CRPE (concours de recrutement de professeur des écoles) ;
- Le Capes, le Capeps, le Capet, le CAPLP (sections hors sections professionnelles) pour devenir professeur en collège et en lycée, et le concours de CPE pour devenir conseiller principal d'éducation en établissement.

Chaque concours comporte quatre épreuves : deux épreuves écrites d'admissibilité, et deux épreuves orales d'admission.

La préparation aux concours s'effectue dès la rentrée en 3^{ème} année de Licence, avec des modules de préparation que l'étudiant peut choisir de suivre au sein des cours de sa Licence. Ces modules incluent :

- une préparation aux épreuves d'admissibilité écrites (épreuves en français, mathématiques et autres domaines d'enseignement de l'école primaire pour le CRPE, épreuves disciplinaires pour les concours de professeurs en collège et lycée) ;
- une préparation aux épreuves orales d'admission si vous êtes admissible (exposé et entretien).

Si l'étudiant est admis au concours, il ou elle est affecté(e) en Master enseignement et éducation (M2E), une formation de deux ans en Inspé (Institut national supérieur du professorat et de l'éducation) pour les concours de l'enseignement public et en Isfec (Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique) pour les concours de l'enseignement privé, qui prépare pleinement au métier, avec un statut attractif et professionnalisant :

En première année (M1) :

- Statut d'**élève fonctionnaire**
- Rémunération d'environ **1 400 € nets/mois**
- **12 semaines de stage** en établissement

En deuxième année (M2) :

- Statut de fonctionnaire stagiaire
- Rémunération d'environ **1 800 € nets/mois**
- **18 semaines de stage en responsabilité à mi-temps** devant élèves

Etudes à l'étranger :

Comme vous le savez, les études à l'étranger juste après le bac se préparent longtemps à l'avance. Pour vous aider dans votre réflexion, vous trouverez ci-après un exemple du Guide du Magazine L'Etudiant (ainsi qu'un lien vers celui-ci) avec quelques conseils pour mener à bien cette préparation – et pour rappeler aux élèves qu'ils pourront de toutes façons partir à l'étranger au cours de leurs études, grâce notamment au programme Erasmus.

<https://medias.letudiant.fr/guides-a-telecharger/Le-Mag-lEtudiant-Etudier-a-l-etranger-25-26.pdf>

Dates Parcoursup 2026 :

Mardi 2 juin : début des réponses sur Parcoursup

Du vendredi 5 au lundi 8 juin : classement des vœux en attente

Jeudi 11 juin : début de la phase complémentaire

Samedi 11 juillet : fin de la phase principale

Jeudi 10 septembre : fin de la phase complémentaire

Liens divers :

Des sites à explorer pendant l'été :

<https://www.onisep.fr/>

<https://oniseptv.onisep.fr/>

<https://oriane.info/>

<https://www.cidj.com/>

Un documentaire Arte sur des étudiants en formation dans les métiers de l'hôtellerie-restauration :

<https://www.arte.tv/fr/videos/121414-000-A/a-votre-service/>

Un autre sur deux « métiers de rêve » - metteuse en scène, ingénieur :

<https://www.france.tv/arte/unhappy/7905852-le-metier-de-mes-reves.html>

Vous pouvez retrouver les différentes Lettres ORIENTATION INFO dans la rubrique Documents d'Ecole directe.

